

Strasbourg, le 17 juin 2019

**INTEMPÉRIES EN AUVERGNE - RHONE-ALPES :
LE CRÉDIT MUTUEL MOBILISÉ
POUR ACCOMPAGNER LES SINISTRÉS.**

Samedi 15 juin, des pluies diluviennes et des averses de grêle importantes se sont abattues dans plusieurs départements d’Auvergne - Rhône-Alpes.

Dès le lendemain, le Crédit Mutuel a mis en place un dispositif spécifique pour renforcer son soutien apporté aux clients-sociétaires et les appuyer au plus près dans les épreuves qu’ils subissent, notamment avec un dispositif d’accompagnement adéquat via sa société d’assurance, les Assurances du Crédit Mutuel.

Dans une démarche de proximité et afin de leur apporter tout le soutien nécessaire de façon personnalisée, les salariés et experts du Crédit Mutuel sont mobilisés pour accompagner leurs clients-sociétaires dans les déclarations de sinistre, la mise en place des indemnisations et le déblocage immédiat d’acomptes selon le degré d’urgence.

Les déclarations peuvent se faire :

- en priorité, directement sur le site creditmutuel.fr ou l’appli Crédit Mutuel : <http://bit.ly/e-decla> ;
- en complément, les équipes sont joignables au 03 88 14 00 44 (automobile) ou au 03 88 14 00 22 (habitation)

Contacts :

Frédéric Monot – Crédit Mutuel Alliance Fédérale

01 53 48 79 57 – frederic.monot@creditmutuel.fr – 4, Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67 000 Strasbourg

Anne Cauchie – Assurances du Crédit Mutuel 01 44 71 52 87

Céline Cuttoli et Fabienne di Benedetto – Crédit Mutuel Sud-Est

06 07 59 70 99 et 06 88 36 18 68

Aurélié Hamel et Caroline Laroche – Crédit Mutuel Dauphiné-Vivaraïs

04 75 75 50 35 et 04 75 75 51 12

Nelly Righetto - Crédit Mutuel Savoie-Mont Blanc 04 50 88 36 03